

Programmes des arts plastiques dans les Centres culturels canadiens et dans les missions du Canada à l'étranger

Les Centres culturels du Canada à Bruxelles, Londres et Paris, et en particulier les missions du Canada à Mexico, New York, Rome et Tokyo, organisent leurs propres programmes d'exposition, en puisant dans les collections itinérantes du Ministère ou en s'adressant directement à des artistes canadiens de renom.

Les artistes désireux d'exposer à l'étranger peuvent écrire directement à la mission appropriée (voir l'Annexe III) ou au responsable des arts plastiques de la Direction des affaires culturelles, en joignant à leur envoi une notice biographique, des critiques d'expositions précédentes et des photographies de leurs œuvres.

Films

Le programme cinématographique de la Direction des affaires culturelles est limité. Le Ministère accorde à des organismes fédéraux comme les Archives nationales du film une aide financière pour couvrir les frais de transport international de collections de films d'un intérêt particulier sur le plan culturel.

De temps en temps, le Ministère achète ou loue des longs métrages pour les présenter dans le cadre d'activités ou de programmes organisés par les missions à l'étranger.